

CONVENTION DE FORMATION YOGA

02 JUILLET 2016

ENTRE :

ECOLE DE FORMATION SATTVA
N° SIRET : 507 926 830 000 21 - APE 85517

ET :

NOM -----
 PRENOM -----
 N° tél. -----
 Adresse-----

 Mail -----

POUR :

La formation de professeur de Yoga et d'approfondissement du Yoga Intégral

LIEU :

A L'ECOLE DE YOGA SATTVA
8 RUE DU GRAND CHAMP – THEIX
63122 St GENES CHAMPANELLE

PROGRAMME : (sous réserve de modifications)

Cycle 2016-2017	Thèmes des journées théorico-pratiques
29-30 octobre 2016 26-27 novembre 2016 10-11 décembre 2016 07-08 janvier 2017 04-05 février 2017 18-19 mars 2017 01-02 avril 2017 13-14 mai 2017	Bases de la pratique posturale – révision et approfondissement Yoga-thérapie appliquée aux symptômes courants - symptomatologie La voie du Yoga Egyptien – vertébrothérapie et posturologie Kundalini Yoga : le système des chakras – symbolisme archétypal Structurer sa pratique et programmer une séance collective – critères Les axes de la spiritualité et du développement de soi selon le Yoga Nidrā : L'art de la relaxation – rotations de conscience - sankalpa L'étude des postures plus techniques – Révision - Bilan final
07-11 août 2017	Concentration et visualisation : canalisation de la force psychique

HORAIRES :

9H-12H30 et 13h30-17h (sous réserve de modulation à voir avec le formateur)

ELEMENTS PEDAGOGIQUES :

La pédagogie utilisée suit une alternance entre la pratique et la théorie.

Le stagiaire bénéficie :

- De livrets pédagogiques en Yoga et en Ayurvédā
- De fiches techniques sur les thèmes abordés en journées et une trame à suivre
- Des enseignements, des cours pratiques et un suivi personnalisé

Une bibliographie sera à étudier et des pratiques seront à réaliser chez soi.

Une feuille de présence atteste de l'assiduité de chaque participant.

DISPOSITIONS FINANCIERES :

Le montant de l'action de formation pour 2016-2017 est de :

1800 € l'année (TTC)

MODALITES DE PAIEMENT :

- PAIEMENT EN 1 FOIS : un chèque de 1800 € (ou 1800 €-200 € d'avance soit 1600 €)
- PAIEMENT EN 12 FOIS : 12 chèques de 150 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 8 FOIS : 8 chèques de 225 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 4 FOIS : 4 chèques de 450 € à établir maintenant

- PAIEMENT EN ... FOIS : ... chèque(s) de 190 € à établir maintenant pour le(s) stage(s) suivant(s) :

Les chèques seront encaissés le 05 du mois à partir du mois d'octobre 2016.

Pas d'entrée en formation si le contrat n'est pas signé.

*La présente convention peut être dénoncée, par l'une ou l'autre des parties signataires, par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois. **Pas de remboursement pour absence non justifiée.***

Fait à ... , en deux exemplaires, le ...

Philippe FRADIN

Pour le stagiaire,
Phrase manuscrite, lu et approuvé,
Bon pour engagement,

Signature,